

Cette nomination illustre combien le Nouveau-Brunswick a su, à l'intérieur du cadre fédéral canadien, devenir une grande société bilingue. La charge de Gouverneur général comporte dans notre système parlementaire certaines prérogatives dont il ne faut pas minimiser l'importance.

Je félicite le premier ministre du Canada qui a arrêté son choix sur un personnage particulièrement méritant, qui a consacré une grande partie de sa vie au service de tous les Canadiens. Ce choix, dans les circonstances politiques actuelles, revêt une grande importance.

Je saisis également l'occasion, honorables sénateurs, pour féliciter le sénateur Molgat de son accession au poste de Président du Sénat. Nul doute que sa longue expérience au Sénat vous sera d'un très précieux secours dans la direction des débats de la Chambre haute et dans l'exercice de ses nobles fonctions.

[Traduction]

• (1420)

L'honorable Peter A. Stollery: Honorables sénateurs, je félicite tout d'abord notre nouveau Président, sénateur distingué que je connais depuis de nombreuses années. Je sais qu'il fera honneur au Sénat dans ses nouvelles fonctions.

Roméo LeBlanc, qui est un ami personnel depuis longtemps, et moi-même avons été élus à la Chambre des communes en 1972. Sa nomination au titre de gouverneur général du Canada est magnifique. Je regrette simplement qu'il doive nous quitter, parce qu'il était un excellent sénateur.

Les observations attribuées à M. Manning à l'autre endroit, telles que les journaux les ont rapportées, illustrent clairement que ce monsieur connaît mal Roméo LeBlanc. S'il le connaissait, il n'aurait jamais prononcé des propos aussi futiles sur le distingué sénateur. Je crois parler au nom de tous les sénateurs quand je dis que Roméo est un homme respecté et impartial. Nous savons qu'il fera honneur à tous les Canadiens en tant que représentant de la Reine au Canada.

L'honorable Anne C. Cools: Honorables sénateurs, je tiens à ajouter mes observations à celles d'autres sénateurs pour rendre hommage à notre ancien collègue et Président, l'honorable sénateur Roméo LeBlanc.

En premier lieu, je voudrais toutefois féliciter le sénateur Molgat pour sa nomination au titre de Président. Mes meilleurs vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

On a dit bien des choses sur le sénateur LeBlanc. Pourtant, ce n'est pas encore assez, parce que sa contribution au Canada est remarquable et ses réalisations, nombreuses.

La fonction de gouverneur général, ou de vice-roi, est la plus élevée au Canada. Elle consiste à représenter la Reine, à être le représentant de la Souveraine au Canada. Bien peu de gens y accèdent.

Le fait qu'au Canada, la liberté soit assurée par une monarchie fait partie de notre histoire sociale et constitutionnelle qui est unique, ainsi que de notre réponse politique particulière aux besoins et aux problèmes de notre société. Le fait que Canada soit une monarchie constitutionnelle est la réponse spéciale que le pays a donnée à son histoire étrange. Cette monarchie

constitutionnelle a permis au Canada de se ranger parmi les meilleurs pays du monde, de devenir un pays dont nous sommes fiers.

L'été dernier, quelque 3 000 personnes de souche acadienne provenant d'un peu partout au Canada et aux États-Unis d'Amérique, toutes des LeBlanc, se sont réunies au Nouveau-Brunswick pour célébrer leur origine acadienne. Elles ont célébré leur patrimoine acadien. Elles voulaient souligner par cette grande fête leurs échecs, leurs triomphes et leur survie. La survie du peuple acadien témoigne de la robustesse et de l'endurance qui animent les êtres humains. L'endurance des Acadiens est extraordinaire.

L'un des plus grands moments de l'histoire acadienne et de l'histoire canadienne s'est produit hier, au palais de Buckingham. Sa Majesté, la reine Elizabeth, a nommé le sénateur Roméo LeBlanc, un Acadien et un Canadien français de renom, pour la représenter au Canada. Ce faisant, Sa Majesté et le premier ministre du Canada ont posé un geste important, que rien ne décrit mieux que ces mots du poète Horace:

J'ai dressé un monument plus durable que le bronze.

La nomination du sénateur LeBlanc au poste de gouverneur général est un honneur pour lui, pour sa famille, pour le peuple acadien, pour le Canada atlantique, mais aussi pour le Sénat du Canada.

Je félicite Son Excellence Roméo LeBlanc pour l'honneur qui lui est rendu. Je félicite Sa Majesté pour sa sage décision et je félicite le premier ministre pour la même raison. Mes meilleurs vœux accompagnent Son Excellence et son épouse dans cette nouvelle aventure. Je sais que bon nombre de Canadiens et tous les sénateurs voudront se joindre à moi pour leur souhaiter bonne chance à tous deux dans leurs nouvelles fonctions et bon séjour à la Résidence du gouverneur général. Que Dieu les accompagne.

L'honorable Gerry St. Germain: Honorables sénateurs, je veux d'abord rendre hommage au premier ministre du Canada et le féliciter d'avoir fait deux excellentes nominations. Je pense qu'en désignant le sénateur Roméo LeBlanc pour devenir le vingt-cinquième gouverneur général du Canada, il a comblé un vide dans notre histoire. Par conséquent, je tiens à féliciter chaleureusement le sénateur LeBlanc, sa femme, ainsi que sa famille de cette excellente nomination.

Votre Honneur, hier soir j'ai parlé à une dame, Mme Robidoux...

[Français]

...à St-Boniface, l'épouse de Lucien Robidoux, un de vos grands supporters durant les années passées.

[Traduction]

Honorables sénateurs, comme vous le savez, mon oncle était un grand libéral et l'un de vos plus fidèles partisans. Ma tante, qui est anglophone, était, elle, une ardente défenseur de mon parti. Néanmoins, elle a toujours obéi à son mari en ce qui a trait à la politique. Elle m'a demandé de souligner aujourd'hui combien elle était heureuse que le premier ministre vous ait choisi, monsieur le Président, pour diriger les destinées du Sénat. Cette nomination illustre bien le caractère tout à fait particulier de notre pays.